Québec

Gouvernement du Québec
Ministre de la Justice et procureur général du Québec
Ministre responsable de la Langue française
Ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire
Ministre responsable de la région de la Montérégie
Leader parlementaire du gouvernement

PAR COURRIEL

Monsieur Alexandre Leduc
Député d'Hochelaga-Maisonneuve
1045, rue des Parlementaires, 3e étage, bureau 3.74
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député,

Vous avez présenté à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition réclamant des modifications au projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil.

Le projet de loi n° 2 introduit diverses dispositions visant à ce que les décisions concernant l'enfant soient prises dans son intérêt. Les modifications viennent élargir le droit de l'enfant à maintenir des relations avec non seulement ses grands-parents, mais aussi ses ex-beaux-parents, toujours en fonction de son intérêt et de sa volonté.

À l'automne dernier, des consultations particulières ont eu lieu relativement au projet de loi dans le cadre desquelles plusieurs experts et groupes ont effectué des commentaires. Ces consultations ont démontré un appui important aux différentes avancées du projet de loi, notamment en lien avec une plus grande sensibilité à l'intérêt de l'enfant.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Le ministre de la Justice et
procureur général,

SIMON JOLIN-BARRETTE

Québec
1200, route de l'Église, 9e étage
Québec (Québec) G1V 4M1
Téléphone : 418 643-4210
Télécopieur : 418 646-0027
www.justice.gouv.qc.ca